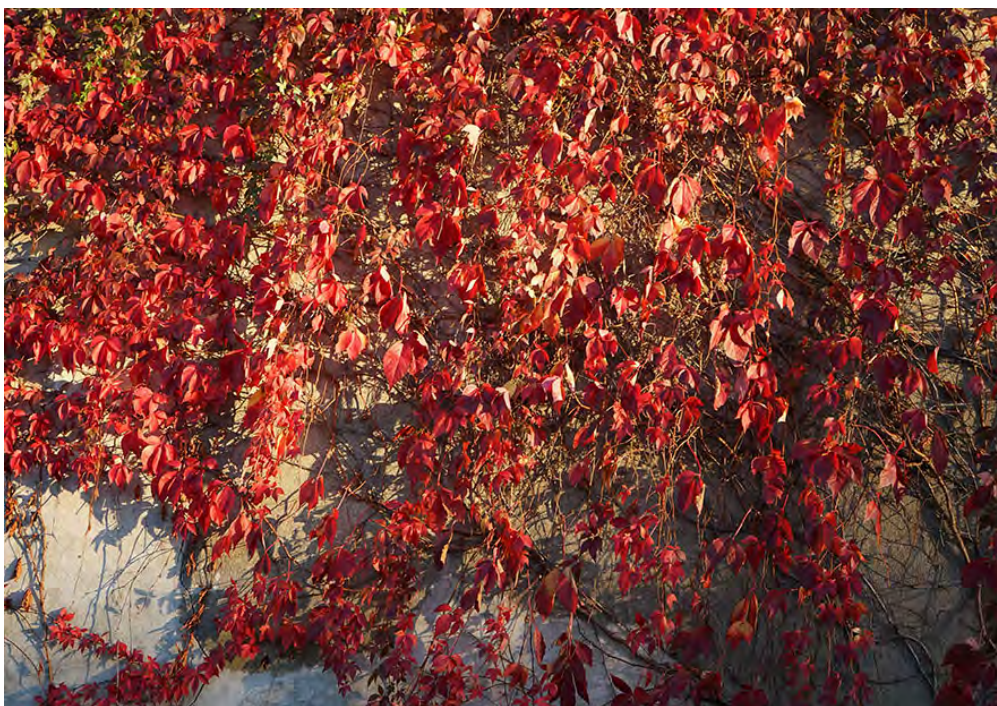


Salles sur Garonne, Feuille d'Automne



Bulletin municipal novembre 2020

Dans le cadre du plan VIGIPRATE,
merci de ne pas stationner devant les bâtiments publics (école, mairie, église, ...).



Mairie de Salles-sur-Garonne
3 Allée des Platanes - 31390 SALLES-SUR-GARONNE - ☎ 05 61 87 13 04
mairie.salles@wanadoo.fr – www.salles-sur-garonne.fr

Le mot du Maire

Chères Salloises, Chers Sallois,

Je tenais tout d'abord à vous remercier de la confiance que vous avez portée à notre liste lors des dernières élections municipales.

Je tiens également à remercier chaleureusement les personnes qui se sont proposées suite à notre tract d'aide Coronavirus afin de porter assistance aux autres sur divers domaines : courses quotidiennes, distributions de denrées de producteurs locaux, réparations urgentes, confection de masques, ...

Notre village a fait preuve d'une grande solidarité.

Cette capacité à se mobiliser me reconforte dans la volonté du « Vivre ensemble ».

Notre prise de fonction n'a pu avoir lieu que le 23 Mai 2020 suite à l'effet Covid.

Notre première action a été notre volonté de ré-ouvrir l'école, en partenariat avec Le Maire de St Julien dans le cadre du RPI : nous avons décidé de mutualiser nos effectifs et de centraliser l'accueil sur St Julien avec le concours de bénévoles afin de suppléer aux effectifs des enseignants, TAPS (Temps d'Activité Péri-Scolaire). Merci à toutes ces personnes.

Quinze jours plus tard sur décision gouvernementale, toutes les écoles devaient ré-ouvrir...

Nous avons donc mobilisé, Fatima, Christophe, Viviane, Céline (la directrice de l'école), son équipe et nos bénévoles afin de recevoir nos enfants dans le respect des protocoles.

Nous avons analysé les dossiers « école et église » afin de comprendre et d'agir dans l'intérêt de tous et de ne pas laisser une situation perdurer.

Nous accélérons notre réflexion sur le projet de la cantine avec l'option de l'intégrer dans un bâtiment multi-fonction et non à usage unique afin de pouvoir profiter à tous.

Nous sommes en train d'avancer avec Urbasolar sur le parc Photovoltaïque sur les anciennes gravières en regroupant des parcelles et en renégociant des détails utiles pour tous. Je ne manquerai pas de vous tenir informé-e-s dès les réponses apportées.

Nos commissions sont en place et vous pouvez les découvrir sur le site de la Mairie.

Nous avons tous pris nos fonctions avec enthousiasme et je me réjouis de la volonté de tous à contribuer à l'avancement de nos chantiers pour notre village.

Je pense que Viviane arrive à me supporter tous les jours et je l'en remercie.

Prenez soin de vous et des autres,

Pierre Caillet

Nous constatons des dépôts sauvages sur notre Commune, des habits laissés devant les conteneurs qui ne peuvent être exploités et seront jetés aux ordures, des dépôts hors des poubelles et également du « vélo cross » dans le cimetière...

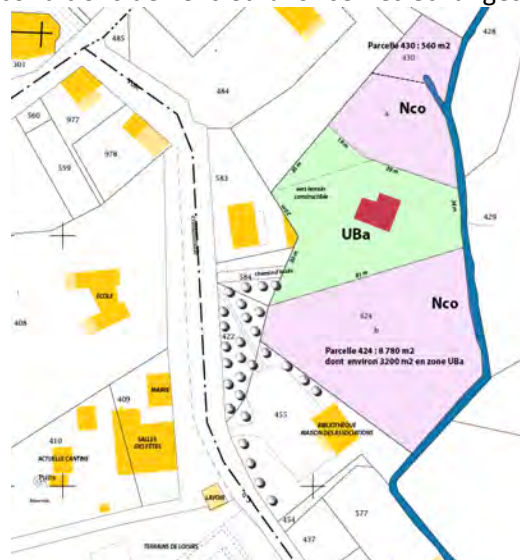
Je vous remercie de votre vigilance et en appelle aux respects de tous.

Projet du Vivre Ensemble

Le conseil municipal a décidé par délibération de se porter acquéreur de l'ancien bar-restaurant du village, fermé depuis plusieurs années. Ce bâtiment situé plein centre bourg pourra participer de par sa situation à une dynamique de la vie sociale du village.

L'opération serait basée sur 3 objectifs :

- 1 - Acquérir le rare foncier du centre Village.
- 2 - Créer une nouvelle cantine pour les enfants de l'école
- 3 - Proposer un lieu de vie aux habitants du village : créer des conditions de liens et favoriser les échanges.



1- Le Foncier

La situation de ce bâtiment et son terrain de presque un hectare est un atout majeur pour l'organisation et le développement de notre centre bourg. Il est directement lié à la place du village et aux fonctions publiques : mairie, salle des fêtes, école, bibliothèque, maison des associations et espaces de loisirs. Il permettra de réunifier et identifier notre centre bourg.

2 – La Cantine

La situation actuelle de la cantine dans un bâtiment obsolète (pas d'isolation thermique et sonore – mais pour information sans trace d'amiante) demande de prendre des décisions et mener des actions.

Elle fonctionne 4 jours par semaine tous les midis. En aménageant cet ancien restaurant, les enfants pourront bénéficier d'un nouveau cadre confortable pour prendre leur repas. Cette cantine pourrait être également ouverte à nos anciens : une idée simple pour rompre la solitude et favoriser les échanges entre générations. Tout en profitant d'un bon repas !

Nous irons à la rencontre de tous les aînés de la commune pour savoir s'ils seraient intéressés par la démarche, dans le principe il n'y aurait pas d'obligation de régularité, juste une réservation la veille.

Pour les repas, nous réfléchissons à la mise en place d'une cantinière ou d'une autre forme de gestion associée à une charte répondant à nos attentes, et dans tous les cas nous veillerons à offrir des produits de qualité et de proximité : les Jardins du Volvestre pourraient être un de nos partenaires.

La cantine est un formidable lieu d'apprentissage et de sensibilisation aux enjeux transversaux de la santé, de l'environnement, des modes de productions agricoles, de la lutte contre le gaspillage.

3 – Le Lieu culturel et d'échanges

Du vendredi soir au dimanche soir, ainsi que durant les vacances scolaires, la cantine se transformerait en café/restaurant culturel ! Des soirées à thèmes pourraient être organisées (musique, théâtre, expositions, contes, jeux, ...), un espace de vente de produits locaux et d'objets d'artisanat local pourrait être mis en place. D'autres services de proximité peuvent être aussi imaginés : nous invitons les habitants du village à nous dire ce qui les intéresserait. Vous pouvez déposer vos idées via l'adresse mail : avosidees.sallois@gmail.com
L'organisation et la gestion du lieu sont à l'étude et de nombreuses possibilités offertes.

Parc Photovoltaïque sur anciennes gravières

Nous sommes en train d'avancer avec Urbasolar (spécialiste français indépendant du solaire photovoltaïque, installé à Montpellier) sur l'aménagement du site en regroupant des parcelles et en renégociant certains éléments du dossier :

- création et végétalisation d'un chemin de randonnée qui contournera le parc photovoltaïque,
- négociation en vue de créer un placement participatif pour les habitants de Salles qui le souhaiteraient sur la base d'une durée courte et avec un taux d'intérêt attractif.



Projet de chemins de randonnées

Notre Garonne est depuis trop longtemps délaissée. Les activités nautiques ne peuvent se faire que depuis la base de Rieux-Volvestre ou la base du club de Carbonne. Nous souhaitons offrir aux Salloises et Sallois un ponton d'accès direct au plan d'eau de Manciès pour faciliter la mise à l'eau des équipements de navigation. De plus une liaison avec nos voisins et partenaires est à l'étude pour avoir accès par voie d'eau aux chemins de Via Garonna situés sur les coteaux de Rieux-Volvestre et Saint-Julien.

Une liaison pédestre et végétalisée est également à l'étude pour relier les anciennes gravières à Garonne et créer une liaison entre les deux paysages.



Travaux de l'église

Nous avons repris le dossier de consultation de l'architecte chargé des travaux de rénovation de l'édifice et avançons sur l'étude des interventions à finaliser pour rendre notre église sécurisée et accessible. Quelques points nous interpellent et nous obligent à la vigilance.

Dossier Ecole

Nous avons repris le dossier juridique pour faire avancer les travaux de réparation des erreurs de conception liées notamment à la pose des menuiseries. Nous étudions avec l'avocat une procédure de rupture pour faute. Fin janvier 2020, la Préfecture a informé la mairie de Salles sur Garonne de l'annulation de la dernière subvention à percevoir pour non respect des délais.

Mr Le Maire, Pierre Caillet, a rencontré Madame le sous-préfet le 28 septembre 2020 à ce propos et a reçu l'engagement que de nouvelles possibilités pourraient nous être favorables afin de compenser ce manque. A suivre...

D'autre part nous avons signé une convention dans le cadre du RPI (Regroupement Pédagogique Intercommunal) avec Saint-Julien sur l'accompagnement des enfants prenant les bus scolaire en divisant les coûts par deux : soit 13,45€ pour 1h40 d'immobilisation des agents à la journée contre 21,50€ pour un accompagnateur du SIVOM à la journée + 0,50€/km.

Création de Pôles de réflexion

Nous avons mis en place au sein de l'équipe municipale des pôles de réflexion sur divers domaines. Ils sont en place et vous pouvez les découvrir sur le site de la Mairie.

Par exemples :

- Pôle Garonne et gravières : référent Denis Vogel
- Pôle École : référent Hélène Rousseau
- Commission Had'Hoc « Cantine et Bâtiment Multifonction » : référent Danielle Chanut-Estrade

Vous pouvez contacter les référent-e-s si vous souhaitez participer aux débats et échanges d'idées.



Cérémonie du 11 Novembre 2020

Pour la Journée nationale du 11 novembre 2020 relative à la commémoration de la Victoire et de la Paix et d'Hommage à tous les morts pour la France, des restrictions ont été émises le 6 novembre par la préfecture. La mairie organisera en format très restreint et en respectant strictement les mesures de distanciation, un dépôt de gerbe au monument aux morts.

Cette cérémonie ne sera pas ouverte au public.

Information Préfecture de la Haute-Garonne : Commémoration de l'armistice du 11 novembre 1918

Compte-tenu de la situation exceptionnelle liée à l'état d'urgence sanitaire et aux mesures de confinement, Geneviève Darrieussecq, ministre déléguée auprès de la ministre des armées, chargée de la mémoire et des anciens combattants, indique que les cérémonies du 11 novembre 2020 se dérouleront selon les modalités suivantes....

Dans les communes, les maires pourront organiser, en format très restreint et en respectant strictement les mesures de distanciation, un dépôt de gerbe au monument aux morts. Cette cérémonie ne sera pas ouverte au public.

Le Président de la République propose aux Françaises et aux Français qui le souhaitent de marquer leur hommage à l'égard de tous ceux qui ont donné leur vie pour notre pays en portant le bleu de France à la boutonnière et d'aider cette oeuvre par un don en ligne en se connectant à l'adresse suivante :

www.onac-vg.fr/nos-projets/donnez-pour-les-blesses-deguerre-et-les-victimes-acte-de-terrorisme



La sirène d'alerte du village



La sirène fait partie du SAIP (Système d'Alerte et information aux Populations)

Comme 2800 communes de France, Salles possède une sirène d'alerte, située dans notre cas à l'angle de la salle des fêtes. Une récente enquête révèle que 78% de la population ne sait pas quel comportement adopter quand la sirène se met en action. Ce sont en principe les préfetures (et non pas les mairies) qui ont accès à son fonctionnement

Il y a 4 signaux d'alerte distincts :

- Tous les premiers mercredis du mois, à midi, un **TEST** d'une durée de 2 minutes est effectué
- 3 sonneries d'affilée : **ALERTE !** Toute situation dangereuse autre que rupture de barrage
- Séquences de deux sonneries de 2 secondes entrecoupées de silences de 3 secondes pendant au moins 2 minutes : **RUPTURE DE BARRAGE !**
- Sirène continue de 30 secondes : **FIN DE L'ALERTE.**

Dans tous les cas, ce qu'il faut faire :

Restez à l'abri, coupez le chauffage, le gaz, la climatisation, allumez la télé ou la radio, restez en veille près du téléphone, sur le site de la préfecture et les réseaux sociaux.

Ce qu'il ne faut PAS faire :

Quitter son abri, ouvrir les fenêtres, rester dans son véhicule, téléphoner (pour ne pas saturer le réseau), aller chercher les enfants à l'école (ils seront pris en charge par l'établissement).

Informations complètes sur les procédures d'alerte :

www.haute-garonne.gouv.fr puis rechercher « SAIP »

<https://www.salles-sur-garonne.fr/vie-pratique/sirene-d-alerte>

Offre d'emploi

Nous proposons un contrat PEC (Parcours Emploi Compétences) pour une personne de moins de 26 ans niveau bac au poste d'agent d'entretien sur un contrat annualisé de 20 heures hebdomadaire à partir de Janvier 2021. Merci d'envoyer CV et lettre de motivation par courrier ou par mail à :

Mission Locale de Carbonne

32 ter place de la République

31390 CARBONNE

mail : mlh.carbonne@ml31.org

Bibliothèque



L'accès à la bibliothèque étant interdit dans le cadre du nouveau confinement, et pour assurer la continuité du service public en maintenant un lien avec la culture à portée de tous, la bibliothèque met à disposition des usagers un service « Click & Collect » pour rester connecté aux livres, à la distraction par la culture. « **Click and Collect** », **qu'est-ce que c'est?**

C'est une façon de pouvoir commander des livres par téléphone : 05 62 01 23 44 (uniquement pendant les heures d'ouverture de la bibliothèque) ou par mail cantinesalles@gmail.com et de venir les chercher sur les temps d'ouverture de la bibliothèque :

- lundi de 15h à 17h
- mercredi 10h-12h et 15h-18h
- vendredi 15h-18h

Je me ferai un plaisir de vous remettre les ouvrages juste devant. Vous pouvez demander des titres précis (sous réserve du stock ou disponibilité) ou suggérer des domaines et genres particuliers ou me laisser toute latitude pour vous proposer des ouvrages du fonds selon vos préférences.

Pour information, tous les ouvrages rendus restent indisponibles au prêt durant une semaine. Ils sont mis en

« quarantaine » afin d'éviter au mieux la propagation du virus COVID 19. Les couvertures sont systématiquement désinfectées.

Prenez soin de vous et à bientôt devant la bibliothèque.

Fatima

Fatima nous a informé de sa démission pour fin décembre 2020. Nous lui souhaitons bonne réussite pour son futur projet de vie professionnelle.

Nous réfléchissons à une nouvelle organisation pour le fonctionnement de la bibliothèque.

La piste d'une gestion associative nous paraît intéressante dans un premier temps : si vous êtes intéressé, merci de contacter Aurore Hervias (tel : 06 52 72 48 31 ou mail : ahervias31@aol.com).

Les associations du village

Comité des fêtes



En début d'année, la soirée dansante du 1er février, organisée autour d'un délicieux repas avec petit concert en apéritif a rencontré un vif succès.

Et puis se fut le confinement ... Pas de vide-greniers de printemps possible !

Un brin de joie est arrivé avec le dé-confinement et nous avons organisé un petit pique-nique musical le 20 juin, histoire de se retrouver tranquillement : cette invitation n'était réservée qu'aux seuls gens du village.

Puis les contraintes sanitaires liées à la pandémie de Covid-19 se sont durcies et nous ont obligés à annuler notre fête du village... (snif !!!)

Malgré tout, nous avons eu la volonté de maintenir le cinéma de plein air en septembre : un moment suspendu pour se retrouver un peu dans cette ambiance de pandémie.

Hélas le vide-greniers d'automne a dû être annulé (faible taux d'inscription et contraintes sanitaires), et nos projets de marché gourmand et marché de Noël ne pourront avoir lieu...

A ce jour, nous ne pouvons anticiper l'organisation d'autres événements mais restons en veille et aussitôt que le contexte le permettra, nous relancerons des festivités et des projets afin de nous retrouver.

En attendant, de nombreuses petites mains œuvrent sans relâche afin de vous offrir un centre du village décoré pour les fêtes de fin d'année : si vous souhaitez nous rejoindre, n'hésitez pas à nous contacter.

Portez-vous bien et à bientôt.

Christophe Derouault – Président – 06 48 12 69 96

contact.cdfsalles@gmail.com

ACCA Salles sur Garonne (Association Communale de Chasse Agréée)



L'association regroupe 20 chasseurs (résidents et ayant droits) sur la commune de Salles. Elle fait partie de l'**AICA** (Association intercommunale de Chasse Agréée) du Fousseret, qui regroupe 15 communes et compte environ 600 chasseurs : chaque chasseur peut donc pratiquer la chasse sur 15 communes moyennant une carte d'adhérent renouvelée à chaque saison.

Un règlement intérieur est également mis en place chaque année.

La faune présente sur le territoire se compose de faisans, perdreaux, tourterelles, palombes et gibier d'eau pour le gibier à plume ; lièvres, chevreuils, sangliers, peu de lapins, pour le gibier à poil.

Une réserve de chasse (10% de la superficie) est présente sur la commune.

L'ACCA contribue à la préservation de la biodiversité, à l'aménagement du territoire (plantation de haies) avec l'aide de la Fédération Départementale des chasseurs de Haute Garonne.

Elle contribue également à la régulation de certains nuisibles.

Renseignements : JC Baylac 06.74.71.90.21.

Club cyclotourisme



Le club cyclotourisme est affilié à une Fédération, il existe depuis maintenant 39 ans. Il compte actuellement 10 licenciés. C'est un petit club où règne l'amitié, la convivialité ainsi que le plaisir de pédaler ensemble. Les licences seront proposées courant JANVIER 2021 pour un montant de 43 euros.

Nous organisons chaque année en septembre notre randonnée annuelle ouverte à toutes les fédérations ainsi qu'aux individuels, licenciés ou non. Nous vous proposons 3 circuits fléchés dont 1 petit pour les familles. Au printemps, nous avons le plaisir de

vous inviter les samedis après midi (devant la salle des associations) pour des randonnées cyclos.

Nous espérons que l'année 2021 sera plus facile pour nos sorties et l'organisation de notre randonnée de septembre qui a pu se réaliser tout de même cette année dans le plus strict respect sanitaire : nous avons eu 125 participants et un apéritif a été servi sous les platanes du village.

Je vous demande de retenir une date : pour l'année 2021, la 40ème **RANDONNEE DU VOLVESTRE** se fera le **DIMANCHE 12 SEPTEMBRE 2021**.

Je me tiens à votre disposition pour toutes questions.

Françoise DEBLADIS - Présidente du club - 06.41.46.61.90

Foyer rural



Le Foyer Rural de Salles sur Garonne existe depuis maintenant 30 ans, il est adhérent à la Fédération départementale des Foyers Ruraux qui est une association d'éducation populaire dont les principales valeurs sont la laïcité, le lien social par la promotion d'activités culturelles, de loisirs et sportives en milieu rural.



Constitué à ce jour de deux sections, la chorale et les quilles, qui ont regroupé 50 adhérents du village et des alentours pour la saison 2019-2020. Il est à noter que les adhérents reçoivent une carte fédérale annuelle qui est valable pour les activités de tous les Foyers Ruraux de France.

L'année 2020, comme pour la plupart des associations, s'est déroulée en pointillés pour la Chorale et la section Quille est en sommeil dans l'attente de jours meilleurs. Le Foyer peut aussi être le cadre pour de nouvelles initiatives d'activités dans le village selon l'envie et l'investissement de ses membres et est ouvert au renouvellement de sa gouvernance.

Les répétitions de la Chorale ont normalement lieu le mardi, une semaine sur deux, à 20h30 à la Maison des Associations, les débutants sont les bienvenus !

Nous vous invitons par anticipation à participer et échanger lors de la prochaine Assemblée Générale de l'association qui vous sera annoncée dès que les conditions le permettront.

Laurent Cambon, Trésorier

L'APE, Association des Parents d'Elèves



L'Association des Parents d'Elèves « Parents Motivés » est un regroupement de parents dont les enfants sont scolarisés au RPI de Salles/St Julien sur Garonne, sous forme d'Association Loi 1901 créée en 2019. Notre objectif principal est de créer du lien avec les familles.

Nous œuvrons pour les familles de Salles et St-Julien avant tout, leur RPI et ses villages, mais nos actions/animations sont également ouvertes à toute autre personne souhaitant participer ou en profiter ! Nouveaux arrivant/es sur le village ou n'importe qui souhaitant partager son savoir-faire avec les enfants, n'hésitez pas à nous rejoindre ! Il existe mille et une façon de participer, et même si c'est ponctuel ce sera déjà énorme !

Quelques exemples d'animations réalisées l'an passé : Marche avec les enfants pour Octobre Rose et récolte de dons pour une association caritative, défilé d'Halloween et chasse aux bonbons (un grand merci aux Sallois/es qui ont joué le jeu pour le bonheur des enfants) suivis d'une boom, vente de sapins, ateliers créatifs pour les enfants qui ont créé des savons, cartes et autres décors à vendre, Marché de Noël à Salles (avec la venue du Père Noël), formations gratuites aux Premiers Secours (pour les enfants en classe et pour les villageois certains weekends).

Le contexte actuel ne nous permet malheureusement pas de vous annoncer un évènement ou une animation à venir, mais nous sommes toujours présents et motivés. Dès que ce sera possible, nous relancerons les festivités ! En attendant, nous restons à votre écoute. Ne restez pas isolés ou indécis, contactez-nous !
Justine Massip, la Présidente

E-mail : ape.parentsmotives@gmail.com – Tel. : 06.88.16.29.34
<https://www.facebook.com/APE.Parentsmotives.StJulienSalles>

Activités autres

Les Jardins du Volvestre



Proposer aux particuliers des paniers de fruits et légumes bio produits par des agriculteurs locaux et des personnes en insertion professionnelle, c'est l'activité première des Jardins du Volvestre à Salles-sur-Garonne. Afin de mieux répondre à la forte demande en produits bio de l'agglomération toulousaine, et d'offrir aux agriculteurs locaux une aide administrative pour répondre aux appels d'offre, les Jardins du Volvestre ont lancé la construction d'une plateforme logistique.

Les Jardins du Volvestre viennent par ailleurs de faire l'acquisition de [la ferme de Cléjust](#), située à Cazères. Cette exploitation, qui s'étend sur une surface de 9 hectares, produit notamment des kiwis bio sur 4 hectares. Les fruits et légumes de cette ferme vont venir agrémenter l'offre des paniers des Jardins du Volvestre, et permettre aux salariés en insertion de voir le fonctionnement d'une autre exploitation.

Aides et soutiens Coronavirus

Dans le contexte actuel nous vous rappelons qu'Aurore Hervias reste à votre disposition pour collecter les offres et les demandes de services et orienter les liens entre vous.
Vous pouvez la joindre par téléphone : 06 52 72 48 31 ou par mail : ahervias31@aol.com

En raison du nouveau confinement, « MANGER BON » vous propose la livraison gratuite de fruits et légumes de saison. Pour plus de renseignements n'hésitez pas à nous contacter au :

06 32 71 11 68

06 85 39 16 25

ou par mail : pages_laurence@yahoo.fr

Merci à vous tous !

Nous vous rappelons que votre « ROCK'N PIZZ » reste présent tous les mercredi soir à partir de 18h sur la place du village. Commande au 06 03 57 65 13



LE MEMO

MAIRIE

Tél/Fax 05.61.87.13.04
Mail : mairie.salles@wanadoo.fr
www.salles-sur-garonne.fr

Jours et heures d'ouverture au public :
Mardi 9h – 12h
Vendredi 9h – 12h
Samedi 9h – 12h

M. le Maire : Pierre CAILLET

DECHETS MENAGERS



CONTENEUR GRIS : tous les mardis
JAUNE : le lundi des semaines paires.
Merci de rentrer votre conteneur après la collecte.

NOUVEAUX ARRIVANTS

Pour recevoir les conteneurs gris et jaune, ainsi qu'un bac de compostage, contactez la Communauté de Communes du Volvestre :
Tél : 05.61.90.99.60

RECUPERATEURS DE VERRE



Ils se situent l'un à droite de la mairie, l'autre à côté du cimetière.

RECUPERATEUR VETEMENTS

à droite de la mairie.
LE RELAIS

ECOLE

Tél : 05.61.87.07.28
Mail : ce.0310882r@ac-toulouse.fr
Directrice : Céline LEON



BIBLIOTHEQUE

Jours et heures d'ouverture :
Lundi 15h – 17h
Mercredi 10h – 12h et 15h – 18h
Vendredi 15h – 18h
Le 1^{er} samedi du mois : 10h – 12h
Bibliothécaire : Fatima Farradji

EAU et ASSAINISSEMENT

Portail : www.smdea09.fr
Problèmes de compteur ou débit d'eau :
S.M.D.E.A. 05 61 68 54 24
Assainissement individuel :
SPANC – SMDEA 05 61 65 09 60

ELECTRICITE

Demande de branchement électrique :
S.D.E.H.G.
05 34 31 15 00

Pour **signaler une panne** :
ENEDIS (ex-E.R.D.F.)
09 72 67 50 31

Ce journal est édité par la Mairie de Salles sur Garonne. Merci à tous les contributeurs.
Rappel pour vos suggestions et propositions :
avosidees.sallois@gmail.com